



00/INT/218

Lama, 25/11/00

Interpellation demandant que le Département Formation et Jeunesse présente des excuses pour l'humiliation faite par certains écrits à de nombreuses générations d'enseignants primaires et secondaires de ce pays.

« Les procédures d'évaluation utilisées avant l'introduction d'EVM datent de la fin du 19^e siècle. A cette époque, la mission de l'école était double. D'une part, il incombait à l'Ecole primaire de diffuser largement certains savoirs élémentaires et des habitudes d'ordre, de discipline et de précision auprès d'une grande masse d'élèves (les effectifs des classes étaient très élevés). Les élèves qui en sortaient avaient en principe acquis le bagage nécessaire à l'exercice de métiers relativement peu complexes dans le cadre d'une société aux repères bien marqués. D'autre part, il s'agissait pour les Collèges de former un petit nombre d'élèves qui, à la suite de formations professionnelles exigeantes et/ou d'études longues, devenaient des cadres compétents pour diriger de grandes masses d'ouvriers ou de gens peu spécialisés, mais disciplinés. »

Ce texte n'est pas tiré du manifeste politique d'un groupuscule marxiste, mais d'un document rédigé par le SENEPS (Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire), à l'intention des cadres de l'école, daté du 1.9.00 et intitulé : « Evaluation du travail des élèves dans la scolarité obligatoire vaudoise ».

Nous considérons que cette présentation caricaturale ne correspond pas à la vérité historique et, ce qui est plus grave, porte atteinte à l'honneur et à la mémoire de milliers d'enseignants de l'école primaire et des collèges vaudois qui, au cours de ces ~~de ces~~ décennies, ont consacré leurs forces à développer l'intelligence, la curiosité intellectuelle, l'épanouissement des enfants qui leur étaient confiés. On pourrait citer mille exemples de l'idéal de ces nombreux pédagogues dont notre pays s'honore et qui ne sauraient en rien se reconnaître dans la description simpliste et méprisante de ce document.

des

En outre, comme dans une brochure destinée aux élèves de 7^e, qui a fait l'objet d'une question écrite de Mme la députée Micheline Félix, nous sommes choqués de voir le département s'employer à ternir l'image de l'Ecole vaudoise ante-EVM pour tenter de justifier les méthodes qu'elle applique aujourd'hui.

Nous demandons que le Département de la formation et de la jeunesse exprime publiquement ses regrets pour les propos humiliants contenus dans ce document et fasse cesser, dans ~~les~~ ses services, cette curieuse méthode de mettre en valeur les pratiques actuelles.

Dans la forêt, lorsqu'il recherche la lumière, l'arbre n'abaisse pas la forêt, il s'élève !

[Handwritten signature]

Jacques-André Haury

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]